

Accès à l'eau et à l'assainissement



© Stockbyte/Getty images

« Si nous ne voulons pas, demain, que nos enfants soient confrontés au risque réel de la raréfaction des ressources en eau, il nous faut d'urgence réinventer, en tenant compte des progrès scientifiques, les connaissances et techniques héritées d'une longue expérience, d'une longue relation de l'homme à son environnement. C'est aussi en puisant dans ce qui lui vient du passé, et qui a été transmis de générations en générations, que l'homme pourra s'inventer un avenir. »

Jacques Chirac,

Conférence L'Eau pour la Paix-la Paix pour l'Eau, 13 novembre 2008

Domaines d'intervention

Prévenir les conflits liés à la compétition pour l'accès à l'eau et contribuer au développement des pays les plus pauvres par un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement.

Contexte

La croissance de la population, et ses corollaires, l'industrialisation et l'urbanisation, ont des conséquences multiples sur l'environnement et posent de manière toujours plus aiguë la question de l'accès à l'eau et à l'assainissement alors que les besoins en irrigation vont croissant.

- **2,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installation sanitaire de base**
- **900 millions de personnes boivent de l'eau insalubre**
- **Plus d'un million d'enfants meurent chaque année faute d'avoir accès à une eau potable**
- **Plus de 260 bassins fluviaux sont partagés par deux ou plusieurs pays**

La communauté internationale s'est mobilisée, notamment en adoptant en 2003 au sommet du G8 d'Evian un plan d'action pour l'eau. Beaucoup reste encore à faire et nous sommes encore loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire.

Définis en 2000 par les Nations Unies, ceux-ci visent la réduction de moitié des populations qui n'ont pas accès à l'eau ou à l'assainissement d'ici 2015.

Parce qu'il ne peut y avoir de développement sans maîtrise de l'eau, assurer ce droit fondamental, même là où il semble hors d'atteinte, est essentiel. C'est particulièrement le cas en Afrique où, sur une population de 487 millions de personnes en milieu rural, plus de la moitié n'a accès ni à l'eau, ni aux services d'assainissement.

Enjeux

La fondation Chirac mobilise au plus haut niveau la communauté internationale sur l'urgence d'assurer un accès à l'eau pour tous. Elle veut, à la suite de la conférence du 13 novembre 2008 «l'Eau pour la Paix-la Paix pour l'Eau» :

- Consacrer le droit à l'eau et à l'assainissement comme droit humain universel, en droit et en fait,
- Faire ratifier la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation,
- Etudier la création de mécanismes de financement innovants, notamment une taxe applicable au transport maritime des marchandises pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.

fondation
Chirac



agir au service de la paix

Description du premier projet

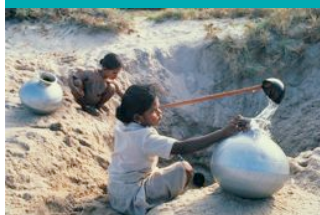
La fondation Chirac soutient et fait connaître un projet de terrain exemplaire :

La mise en place d'un Plan de renforcement des capacités pour un accès durable à l'eau et à son assainissement en milieu rural au Mali.

Aujourd'hui dans les zones rurales du Mali, le taux d'accès à l'eau potable est de 49% et le taux d'accès à l'assainissement de 5%. C'est pourquoi la fondation Chirac y soutient les efforts de sensibilisation à la gestion de l'eau dans les régions rurales de Gao, Koulikoro et Ségou. Elle appuie ainsi les initiatives des communautés villageoises pour la formation des habitants et des gestionnaires de l'eau, à la bonne exploitation et à la maintenance des équipements. Elle porte tout particulièrement son attention aux associations de femmes.



© Stockbyte / Getty Images



© Stockbyte / Getty Images

Partenaires : La Banque Africaine de Développement



Le projet comprend :

- La réalisation de campagnes d'Information, d'Education et de Communication,
- La formation professionnelle aux métiers de l'eau,
- Le renforcement des capacités des élus locaux, des usagers de l'eau et des associations.

L'objectif du projet au Mali est d'atteindre un taux d'accès à l'eau de 82% de la population en 2015, soit 4,2 millions de personnes, et un taux de couverture de l'assainissement de 20% en 2010, soit 1,04 million de personnes.

Premières zones géographiques concernées

Afrique de l'Ouest

Encadrement

Philippe Brongniart, ancien Directeur général du Groupe Suez, préside un Comité d'experts internationaux.

Contact

Philippe Brongniart

Fondation Chirac
14 rue d'Anjou 75008 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 47 42 87 60
www.fondationchirac.eu
<http://blog.fondationchirac.eu>